COMMUNAUTE DE COMMUNES DU

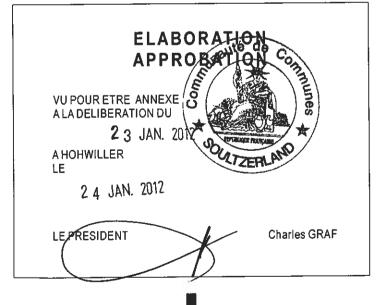
## SOULTZERLAND

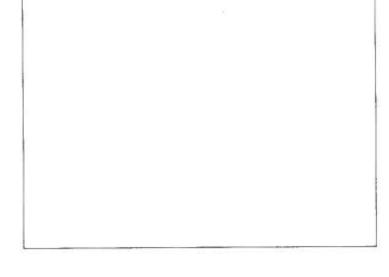
HOFFEN, KEFFENACH, MEMMELSHOFFEN, RETSCHWILLER, SCHOENENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORETS, SURBOURG

**COMMUNE DE** 

**KEFFENACH** 

Note relative au système d'élimination des déchets















B.P. 40081 67162 WISSEMBOURG CEDEX

Tél.: 03 88 54 84 00 - Fax.: 03 88 54 35 29

## **ATTESTATION**

Il est certifié aux termes de la présente, que le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin assure le service de collecte et de traitement des déchets ménagers pour le compte des communes adhérentes à la Communauté de communes du Soultzerland, soit celles de Hoffen (Leiterswiller, Hermerswiller), Keffenach, Memmelshoffen, Retschwiller, Schoenenbourg, Soultz-sous-Forêts (Hohwiller) et Surbourg.

Ce service est assuré au travers de collectes des déchets ménagers en porte à porte, dont l'une est spécifiquement consacrée au ramassage des déchets valorisables (collecte sélective du papier/carton, flaconnages plastiques, boîtes de conserve, aluminium et acier).

Une déchèterie aménagée à Soultz-sous-Forêts permet aux habitants de ces communes l'apport volontaire de divers matériaux recyclables ou non recyclables.

Un parc de vingt conteneurs à verre en apport volontaire équipe ces communes.

Les déchets ménagers pour leur part non valorisables économiquement et techniquement et ayant ainsi un caractère ultime, sont enfouis au Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de Schaffhouse-près-Seltz/Wintzenbach.

La présente est établie à titre d'annexe sanitaire des déchets dans le cadre de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme.

Fait à Wissembourg, le 2 décembre 2010

irecteur Général des Services,

1 =

Jean-Louis MAR